



# Inf'Ohey 10

## Flash

Septembre 2012



Bulletin d'information de l'administration communale d'Ohey

## Programme communal de développement rural à Ohey

### Avis très positif de la Commission régionale d'aménagement du territoire !

Superbe première victoire pour le programme communal de développement rural adopté par le Conseil communal le 29 février 2012 : la CRAT, la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire, qui rend un avis déterminant au niveau de la Région wallonne, a remis un avis favorable sur le projet de Programme Communal de Développement rural (PCDR) d'Ohey et ce pour une période de validité de DIX ans !

La Commission Régionale d'Aménagement du Territoire est pour rappel une instance consultative régionale constituée de spécialistes du développement rural et de l'aménagement du territoire et compte en son sein des personnes issues des différents partis politiques, en ce compris Ecolo. Cette Commission est compétente pour analyser et rendre un avis déterminant sur tous les programmes communaux de développement rural (PCDR) avant la décision du Gouvernement wallon.

Le programme communal de développement rural a été proposé et adopté pour rappel à l'unanimité de la CLDR, commission locale participative qui réunit des représentants de la population

d'Ohey et a été ratifié par la Majorité au conseil communal, l'opposition s'étant abstenue.

Une délégation communale composée du Bourgmestre, de l'Echevin du développement rural et du développement durable, de la conseillère en aménagement du territoire, de la Fondation Rurale de Wallonie et de deux habitants d'Ohey représentants la Commission locale (la CLDR) avait été défendre ce projet auprès de la CRAT à la fin du mois de mai. Avec succès tant les échanges furent riches et positifs.

La CRAT rend des appréciations très positives à l'égard du travail accompli et de la stratégie adoptée à Ohey. Elle indique que la stratégie de la Commune en matière de logement aurait du être reprise dans le PCDR (une stratégie existe bel et bien et est reprise dans le programme communal de logement et le schéma de structure mais n'a pas été recopiée dans le PCDR, vrai que nous aurions pu le faire) et souligne la nécessité de préciser dans le futur le financement de certains projets (assez normal à ce stade). La CRAT nous invite également à reprendre notre projet autour de la thématique de l'arbre dans le plan communal de développement de la nature (en effet, il nous faudra l'intégrer dans notre plan de la



nature même s'il est déjà présent en filigrane).

L'avis rendu par la CRAT est particulièrement positif et contredit les principales critiques émises lors de l'adoption au conseil communal du PCDR d'Ohey : ceux qui se sont abstenus avaient critiqué le fait que la participation citoyenne n'avait pas été favorisée et que les projets adoptés par le PCDR, dont le projet de développement du tourisme à Ohey autour de la thématique de la nature et de l'arbre ne correspondaient pas aux besoins et défis exprimés lors de l'opération participative de développement rural. La participation citoyenne a bien été de qualité et les projets adoptés répondent aux besoins, défis et attentes de la population.

Quelques extraits de l'avis de la CRAT :

« La Commission estime que(...)l'opération de développement rural est de bonne qualité. »

(...)La Commission relève ensuite la bonne qualité globale du processus participatif et ce, malgré sa longue durée. »

« La CRAT apprécie la construction des objectifs en termes de stratégie de développement rural et territorial telle que présentée dans la partie 3 du document. Elle relève que ce chapitre valorise pleinement le diagnostic socio-économique ainsi que le processus participatif. La stratégie est par ailleurs cohérente avec les projets retenus. »

« La CRAT souligne tout particulièrement la méthode de construction des objectifs de développement issus d'une bonne analyse AFOM. De ce travail sont ressortis 5 défis déclinés en objectifs. S'inscrivant comme Agenda 21 Local, l'opération de développement rural permet de se rendre compte

que le développement durable est le véritable fil rouge de la stratégie élaborée. (...) Les projets présentés répondent à différents problèmes relevés dans la partie 1 du PCDR et lors du processus participatif. Ils tentent d'apporter une réponse globale aux enjeux du développement rural dans la commune. »

Enfin, sur le projet de réseau de chaleur, qui est le premier projet présenté pour les subsides régionaux (d'autres projets sont en cours de réalisation sur budget communal comme la Salle communale Isbanette), la CRAT précise ceci :

« Par rapport à la fiche-projet demandée en 1ère convention, à savoir la mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey, la CRAT estime qu'elle est de bonne qualité et justifiée. La Commission apprécie notamment que ce projet intègre le partenariat public-privé pour les logements qui seraient desservis par ce réseau de chaleur. »

L'avis favorable rendu par la CRAT et la proposition d'une durée de dix ans pour notre programmation de développement rural est un formidable soutien au travail accompli par le Collège Communal et la population durant ces 5 dernières années. Merci aux membres de la CLDR et à tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à ce travail. Surtout, cet avis laisse présager une décision positive du Gouvernement qui nous ouvre la porte à de nombreux et importants subsides régionaux pour les projets de la Commune et de sa population. Cela représente un potentiel de plusieurs millions d'€ pour financer ces projets importants pour notre cadre de vie et notre développement.

## **Envoi d'ordre de paiement par le receveur régional pour divers paiements : précisions**

Récemment, un certain nombre d'acteurs et d'habitants de la Commune d'Ohey ont reçu des ordres de paiement de la part du receveur régional qui travaille à la Commune d'Ohey. Ces ordres de paiement concernent parfois des sommes remontant à des années, jusque 2008.

Le Collège communal tient à préciser qu'il n'est nullement à l'origine de cet envoi et qu'il regrette bien entendu les problèmes que cela peut poser. Au regard du nombre d'appels et réclamations déjà reçues, le Collège se tient à l'entière disposition des personnes concernées pour les écouter et les aider le cas échéant.

## **Finances communales : un redressement spectaculaire sans vente du patrimoine communal**

Le journal d'information communal n°14 faisait le bilan de la bonne gestion financière de la commune ces dernières années. Avec des résultats très positifs en terme de réduction de la dette, d'investissements communaux et de fonctionnement. Certains tentent de faire croire que cette réduction de la dette s'est faite au prix de la vente du patrimoine communal. Rien n'est plus faux. En effet, aucun bâtiment communal n'a été vendu durant cette législature et mieux la Commune aura racheté même deux bâtiments pour la Commune : la salle Isbanette à Evelette qui deviendra la première salle communale pour Ohey et la Maison Streel à côté de la Commune (décision prise par le Conseil communal en juillet 2012).

## Problèmes d'alimentation d'électricité : le point sur la question

La question de la distribution d'électricité sur les territoires d'Ohey et des communes voisines restent un sujet d'actualité. Pour rappel, ce n'est pas la commune qui est responsable de cette distribution d'électricité mais bien une intercommunale, l'AIEG, à laquelle la Commune d'Ohey est associée comme les autres communes. Ces derniers temps, des progrès ont été accomplis mais des problèmes récurrents ont dû également être constatés.

Il est donc utile de faire le point.

Depuis plusieurs années, nous avons dû déplorer un nombre conséquent de pannes d'électricité.

Ceci est particulièrement déplaisant dans un monde où l'électricité est devenue un bien de consommation quasi indispensable à notre vie quotidienne.

Vous vous souviendrez que, suite aux choix, il y a plus de 10 ans, de quitter une Intercommunale pour une autre, actuellement AIEG, pour des motifs légitimes, nous avons dû recourir à la voie judiciaire pour obtenir le respect de ce choix.

Des négociations ardues ont été menées et l'enjeu était d'importance, pour notre commune, mais aussi pour les intercommunales en litige, d'autant plus dans ce secteur de l'énergie qui a connu, au cours de ces années, des évolutions de très grande importance.

Durant ces années de combat pour obtenir gain de cause, malheureusement, nous avons dû déplorer un sous investissement important au niveau de l'entretien de notre réseau et au niveau des investissements visant à sa modernisation.

Il ne convient pas ici de revenir sur le passé, mais, bien davantage, de vous donner quelques explications et surtout vous faire part de quelques nouvelles qui devraient vous rassurer.

En effet, suite à notre arrivée au sein de l'Intercommunale AIEG, celle-ci a veillé à tout mettre en œuvre afin de solutionner les trop nombreux problèmes que nous rencontrons sur notre réseau.

Certes, les travaux et améliorations ne sont jamais aussi rapides que ce vous et nous souhaiterions, mais néanmoins, au regard des moyens disponibles et de l'importance de notre commune au sein de l'Intercommunale, nous pouvons constater qu'un effort très substantiel a été fourni.

Ainsi, dans un premier temps, il convenait de veiller à ce que Ohey puisse être alimenté par différents postes (nous ne sommes pas une île) et permettre ainsi d'éviter des coupures de plusieurs dizaines d'heures.

Ainsi, en 2008-2009 : Pose d'une nouvelle liaison câble enterrée entre Andenne et Ohey.

Ce projet a permis de doter la commune d'Ohey d'une alimentation fiable venant de la sous station de Seilles. Cependant, l'absence d'une cabine de tête permettant d'empêcher qu'un court-circuit dans le réseau aérien ne remonte vers la source (en faisant déclencher toute la commune d'Andenne) a fait que l'AIEG a préféré dans un premier temps n'alimenter que le centre d'Ohey, le reste étant toujours alimenté par les réseaux aériens venant de Tahier et de la Béole.

Coût du projet : 2.000.000 €

Entre 2009 et 2012 : démantèlement du réseau Basse Tension en cuivre nu, ce qui a permis de réduire de 75 % le nombre de pannes en basse tension.

À partir de 2012, l'AIEG procédera à l'enfouissement de certaines portions du réseau moyenne tension (M.T.) à Ohey.

Le travail sera concentré dans un premier temps sur les zones à forte densité de population, tout en continuant les entretiens ponctuels dans les tronçons les plus éloignés, une cabine de tête, sera implantée à la rue fond de Bologne (à côté des locaux du service technique de la commune), elle sera équipée de matériel moderne, sécurisé, qui nous permettra dans un futur proche de reprendre toute l'alimentation électrique de la commune sur le câble venant d'Andenne, tout en assurant une protection sélective (déclenchement des circuits en défauts et pas de l'ensemble de l'alimentation comme c'est le cas actuellement) ;

Depuis ce début du mois d'août, septembre, un premier tronçon d'une ligne aérienne vétuste sera enfoui : il s'agit de la ligne qui relie Haillot à Perwez et qui alimente la cabine de l'INASEP à travers un sentier.

La nécessité de changer d'abord cette ligne s'explique par l'état de vétusté de certains poteaux qui menacent de s'écrouler.

Plus fondamentalement, les travaux d'enfouissement seront divisés en 3 phases qui s'étaleront sur à peu près 2-3 ans :

### Phase 1 : ( 2012 – 2013 ), Estimation : 800.000 €

1. Construction et équipement de la cabine de tête
2. Démontage de réseau aérien à l'entrée et au centre d'Ohey, ce qui impliquera des poses de câbles dans les rues : ( Fond de Bologne, Moulin, Marteau ; Draily, Rendarche, bois Ohey, et sur la nationale N921 ou une traversée de route est prévue)
3. Mise en place de points de sectionnement à terre des postes aériens
4. La pose s'arrêtera à la rue du moulin au niveau du poste aérien de la rue WINGET.

### Phase 2 : ( 2013 – 2014 ) ; Estimation 500.000 €

5. Construction et équipement d'une cabine intermédiaire à la place communale de Haillot.
6. Démontage du réseau aérien entre la rue du Moulin et le sentier menant à Perwez (pose dans : la rue du moulin, rue de la centrale, rue de Nalamont et rue Matagne)

7. Mise en place de points de sectionnement à terre des postes aériens

### **Phase 3 : ( 2014 – ) ; Estimation 250.000 €**

8. Pose de câble le long de la N921 entre la cabine ECOOHEY et la cabine « Montjoie », cédée à l'AIEG

9. Transformation de la cabine « Montjoie » en cabine « réseau » , et équipement de la cabine

10. Bouclage avec la cabine de la Place Sybilla Lentzen et traversée de la N921 pour boucler avec le poste « Gros d'Ohey »

Il est à noter que ces investissements, aussi conséquents soient-ils, et même s'ils permettront d'améliorer drastiquement la qualité de l'alimentation ne sauraient être suffisants pour empêcher des coupures , et ce tant que subsisteront les dizaines de kilomètres de lignes aériennes, qui alimentent des postes aériens dispersés et difficilement accessibles.

L'objectif premier de ces travaux est donc de fiabiliser le réseau et de l'équiper des instruments de mesure pour détecter rapidement les incidents, afin d'isoler les tronçons défaillants et intervenir dans les meilleurs délais.

Il va sans dire que les endroits où le réseau sera enterré connaîtront une diminution sensible des coupures électriques.

Il est par ailleurs évident également que divers événements externes seront encore, hélas, à déplorer, mais il est évident que les travaux en cours et qui seront réalisés permettront des interventions plus rapides, plus ciblées et encore plus efficaces.

Pour votre parfaite information, sachez également que la vétusté n'est pas la seule responsable des désagréments que nous subissons. Parfois, la simple nidification d'oiseaux peut avoir des résultats désastreux, comme ceux que nous avons connu ces derniers temps.

#### **Pour l'exemple :**

Judi 12 Juillet : déclenchement moyenne tension suite à la défaillance d'un parafoudre monté sur une ligne aérienne, la réparation est effectuée dans les deux heures : le courant est rétabli.

#### ***Panne importante du samedi 14 Juillet***

5h00 du matin : déclenchement au niveau du départ Goesnes à la cabine Tahier.

Les agents se rendent sur place et inspectent les lignes aériennes. Des manœuvres sont effectuées, aucun défaut n'est détecté.

6h00 : rétablissement du courant (réenclenchement à distance)

08h00 : nouveau déclenchement du poste de Tahier

Un tronçon suspect est isolé du réseau, des manœuvres sont réalisées pour tester la tenue des lignes : aucun

problème n'est décelé. Par mesure de précaution un élagage est effectué sur certains tronçons pour dégager les lignes .

12 H 00 : Rétablissement du courant sur l'ensemble de la commune d'ohey

17H00 : nouveau déclenchement du poste de Tahier.

Les agents transfèrent une partie de l'alimentation sur le réseau venant d'Andenne. Vérification et inspection des lignes, des groupes électrogènes sont commandés pour alimenter les postes aériens isolés.

18h30 : Rétablissement du courant sur l'ensemble de la commune d'ohey.

#### ***Dimanche 15 Juillet***

9H30 : nouveau déclenchement du poste de Tahier

En arrivant sur place, les agents effectuent un réenclenchement à distance, le réseau semble tenir bon.

10h30 : Nouveau déclenchement ! Heureusement, grâce à Michel GILON, Echevin honoraire, une boule de feu est détectée sur un poteau en plein milieu d'un champ sur la route d'Andenne. Il prévient les agents de l'AIEG .

En se rendant sur place les agents découvrent un simple oiseau qui avait court-circuité la ligne, et qui y était resté accroché. Quand la pluie tombait ou que le vent se levait, le cadavre de l'animal faisait contact entre la ligne et l'armature du poteau générant ainsi un défaut de terre, trop furtif pour que les instruments de mesure en décèlent l'origine !

Les photos prises de cet incident vous montrent ainsi que de très petites causes peuvent avoir de bien grands effets !

12h 30 : Rétablissement du courant sur l'ensemble de la commune d'ohey.



Bref, près de 30 heures de coupures par intermittence pour une cause bien étonnante.



Nous voudrions enfin rappeler à toutes et à tous la nécessité de procéder à l'élagage régulier des arbres, ceci afin de permettre également d'éviter des bris de câbles ou d'autres difficultés.

Le Collège tenait à vous faire part de ces éléments importants et vous confirme qu'il n'est jamais resté insensible à cette situation, mais que, bien au contraire, par le biais d'excellents relais avec les services de l'AIEG, il veille à ce que la situation soit drastiquement améliorée.

Nous restons évidemment à votre entière disposition pour tout autre renseignement que vous jugeriez utile d'obtenir.